

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-600316

124675

## Maladie

## Dentaire

## Optique

## Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1777 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : OMARI NAIMA

Date de naissance : 23/03/1952

Adresse : 11 Abidine Béchir

Tél. 06 61 15 15 74 Total des frais engagés : 518,83 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

**ARAFIA Sakina**  
Médecine Générale Echographie  
Bd. Oued Sebou, Rue 174 N°65  
Tél/Fax: 05 22 91 12 77  
INP: 001011072 NCE: 00210345000034

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21/06/2022

Nom et prénom du malade : OMARI NAIMA

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : Lumbalgie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : Oman

Le : 04/07/2022

INN.

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/06/22		1-2001-1000		

**EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM Siham GERRAOUI Docteur en Pharmacie 4, Résidence Annaim - Oulfa el: 05 22 89 43 09 - Casablanca	20106122	503.80
092050293		

**ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

**AUXILIAIRES MEDICAUX**

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>				
<b>DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE</b>				
H	25533412	21433552		COEFFICIENT DES TRAVAUX
D	00000000	00000000		
G	00000000	00000000		
B	35533411	11433553		
<b>[Création, remont, adjonction]</b>				MONTANTS DES SOINS
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Médecine Générale  
Diplômée en Echographie  
par l'Université Hassan II  
Médecine de travail

الطب العام  
دبلوم الفحص بالصدى  
من جامعة الحسن الثاني  
طب الشغل

Casablanca, le :

9/10/2022

الدارالبيضاء في :

Omrazi Naima

GTIN: 06118001260850  
LOT: 3935  
MFG: 01 2022  
EXP.: 01 2025  
PPV: 940hs00



94,00

22,00

22,00

3)

Cedol sp



155,00

14/12/ab/11

PHARMACIE RESIDENCE ANNAY  
Sihlam GUERRAOUI  
Domicile 4  
4, Résidence Annay - Oulfa  
Tel: 05 22 89 43 09 - Casablanca

PPC: 155,00 dh

3)

BioRitmo



14/12/11

شارع واد سبو - زنقة 174 - رقم 65 - الألفة - الدارالبيضاء - الهاتف : 05 22 91 12 77 - المحمول : 06 61 31 09 83

Bd. Oued Sebou - Rue 174 - N° : 65 - El Oulfa - CASABLANCA - Tél : 05 22 91 12 77 - GSM : 06 61 31 09 83

E-mail : arafasakina@gmail.com - INP : 091011973 - ICE : 00210345000043

99,00

4) Reladi 300

4962x31g el le sei apt

5) Dene forte N°3.

MEKKA  
Bd. GUERRAOUI  
Télé: 01 19 73 / TCE 00270941500034

PPV: 49,60 D  
LOT: 21G28  
EXP: 07/202

PPV: 49,60 DH  
LOT: 20E25  
EXP: 05/2023

PPV: 49,60 DH  
LOT: 20F03  
EXP: 06/2023

75

PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM  
Siham GUERRAOUI  
Docteur en Pharmacie  
4, Residence Annaïm - Oulfa  
tel: 05 22 89 43 09 - Casablanca

T: 5035